

LA GAZETTE

www.puysaintandre.fr

43

NOV. 2022

PUY SAINT ANDRÉ

CHEF LIEU PUY CHALVIN LES COMBES PIERREFEU CLOS DU VAS

LE GROUPE
PARTAGE VILLAGE :
CISEMENT D'ÉNERGIE CRÉATIVE



#FAIRE-ENSEMBLE



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ

EDITO



Vivre à Puy Saint André, c'est vivre sur « podium », un sommet arrondi, un perchoir selon l'étymologie du terme Puy. Une position géographique fort agréable qui a inspiré les artistes en résidence de l'Association Grandeur Nature. Ils ont créé cet automne la première partie d'un sentier d'art émouvant et apaisant.

Au fil des crises qui se succèdent, à l'heure où nous devons réduire nos dépenses énergétiques et nos consommations, nous avons trouvé à Puy Saint André un véritable gisement d'énergie créative ! Les idées et astuces pour consommer autrement, mieux, ou moins, fusent de tous côtés et alimentent chacune de nos rencontres.

Pour que chaque habitant puisse en bénéficier, et pour démultiplier les effets positifs de chacun de nos « petits gestes » responsables, nous vous invitons à les partager via le groupe d'entraide créé pendant le premier confinement « Partage Village ». Si vous n'êtes pas encore inscrits sur ce groupe Whatsap, vous pouvez envoyer votre numéro de téléphone portable par SMS au numéro suivant 07 65 18 19 38.

Pour reprendre la simplicité heureuse de la célèbre citation de Marc Twain : « Ils ne savaient pas que c'était impossible. Alors ils l'ont fait. »

Je vous souhaite une bonne lecture.

Estelle Arnaud, Maire de Puy Saint-André

PUY SAINT-ANDRE
EN PRATIQUE

CONTACT ET HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC

644 route du Canal
05100 Puy Saint André

T. 04 92 20 24 26
mairie@puysaintandre.fr
Lundi > 9 à 12h
Mercredi > 9h à 12h
Jeudi > 9h à 12h

ÉTAT
CIVIL

DÉCÈS

- M. Roland, Gérard NIKSARLIAN,
décédé le 25 août 2022.



- Alphonsine BARNEUD-ROUSSET,
décédée le 21 septembre 2022

“Née en 1926, le temps s'arrête pour toi à l'âge de 96 ans. Tu as passé ta jeunesse au village de PUY SAINT ANDRÉ, au travail de la terre, avec peu de commodités dans les maisons. Merci pour ces moments de souvenirs partagés.”
Les enfants d'Alphonsine

NAISSANCE

Agathe SOUYRI-MOLLET
née le 14 octobre 2022.

FRANCE
SERVICES

France Services
Proche de vous au quotidien

Tous les 1^{ers} jeudis du mois de 9h30 à 11h30.
Sur rdv, prise de rdv au 04 92 45 45 85.
Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu
2 ordinateurs : un pour l'agent France Services et
un pour le particulier.
Agents formés par les partenaires représentés dans
l'espace France Services.

HORAIRES DE FS À BRIANÇON :

- > Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Mardi 14h-16h30
- > Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Jeudi 9h-12h45
- > Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

LA
GAZETTE

VOUS ATTEND !



Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend !
Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à
paraître au printemps.

Véro, Suzy, Estelle



Voici déjà la fin de l'été, un été très chaud et aussi très sec qui a posé de nombreux problèmes d'eau dans la quasi-totalité des régions. Les Hautes-Alpes n'ont pas échappé au phénomène et notre commune a d'abord été placée en vigilance, puis en vigilance renforcée, notifiée par des consignes préfectorales, notamment sur la gestion des eaux potables et des prélèvements dans le milieu naturel.

Un questionnaire de suivi émanant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) était à remplir quasiment toutes les semaines, nous demandant l'état de nos ressources, ainsi que l'état des prélèvements dans le milieu naturel ; ce qui, bien sûr, a été fait.

Les services municipaux ont respecté toutes les consignes : fermeture des fontaines, interdictions diverses comme l'arrosage des jardins et pelouses, le lavage des véhicules, la réduction de 20 %, puis 40% des prélèvements dans le milieu naturel. Ce dernier point, le plus difficile au regard de l'état du réseau, a été réalisé. Nous avons réussi à diminuer les prélèvements en les passant de 380 m³/j à 230 m³/j, soit une diminution de 39.5%. Ceci nous a permis de tester la fiabilité de notre montage, ainsi que sa stabilité dans le temps.

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, la demande de la commune a été en moyenne de 185 m³/j. La diminution du prélèvement s'est effectuée en 2 temps (suivant la demande de l'ARS) : nous sommes passés par un palier à 280 m³/j pendant une quinzaine de jours, puis à 230 m³/j, prélèvement toujours en cours actuellement. Nous avons rendu au milieu naturel 100 m³ d'eau par jour en moyenne, dans le torrent de Sacha.

Un dernier point également sur l'état de la source de Pré Couteau. Celle-ci est surveillée depuis 2017. Cette année, son étiage est le plus bas jamais rencontré depuis le début de notre surveillance. Les étiages se situent régulièrement début octobre. Actuellement, nous n'y sommes pas encore et le débit total au 20 septembre est de 308 m³/j comparé au plus bas historique de 540 m³/j atteint en 2019. Au 20 septembre 2019, la production s'élevait encore à 580 m³/j.

On ne peut qu'espérer que l'hiver sera très humide et surtout que nous ne serons pas confrontés à un même phénomène l'été prochain, ce qui mettrait à mal les ressources en eau.

Les journées de l'eau ont été programmées pour début octobre et une réunion publique a eu lieu le 19 octobre sur le sujet. Nous avons abordé en détail tous les travaux qui ont été entrepris sur la commune, ainsi que les démarches réglementaires :

- › Fontaines directement raccordées au réseau d'eau potable (sauf l'Eyrette) et équipées de compteurs (Réflexions autour de la gestion de celles-ci).
- › Mise en place de compteurs de sectionnement sur divers points afin de cerner au mieux les fuites.
- › Mise à jour du « schéma directeur » qui devrait permettre de programmer les réparations des fuites du réseau et le changement des canalisations obsolètes.
- › DUP (déclaration d'utilité publique) pour le restaurant d'altitude de SERRE BLANC.

Michel CAMUS

À VENIR, À RETENIR...

AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES

dépôt de la demande de participation financière communale aux frais de cantine pour la 1^{ère} période (septembre 2022 à janvier 2023) avant fin février.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2023

dépôt de la demande avant le 31 janvier 2023.

NOËL

les nouveaux habitants (jeunes et moins jeunes), arrivés au cours de l'année, sont invités à se faire connaître auprès de la mairie (accueil@puysaintandre.fr ou 04.92.20.24.26)

- N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de votre mairie pour suivre l'actualité : www.puysaintandre.fr

Réponses au QUIZZ #1

- 1- La planète Saturne
- 2- Le Soleil
- 3- C'est une mesure de distance. Elle indique la distance parcourue par la lumière dans le vide pendant une année soit env 300000x365.25x24x3600= env 9 460 000 000 000 km
- 4- Plan de l'écliptique, plan où on voit les éclipses.
- 5- Le zénith est le point du ciel en haut à la verticale de l'observateur, le nadir le point opposé en bas.

SOLUTION MOTS CROISÉS

Horizontalement
 I. Denim/Gaze
 II. Etoc/Cotre
 III. Lithophone
 IV. Bug/OMS/MANN
 V. Aces/bal/AA
 VI. Ruai/Ame/Tub
 VII. IIs/REAL/DI
 VIII. Alsacienne
 IX. Tuas/Nudiste
 X. RSI/Je/Reset
 XI. Thé/Serena
 XII. El/Etau/Miel

Verticalement
 1. DA/Bariatrie
 2. Lucullus
 3. Neigeassait
 4. ITT/Si/As/He
 5. Moho/Jet
 6. Combarine
 7. Psaméou (paumées)/Su
 8. Ach/Léandre
 9. Zoom/Lniern (Merlin)
 10. Etna/Essei
 11. Renaud/Téné
 12. Se/Nabi/Etal

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITÉ

Le contexte international appelle chacun d'entre nous à la plus grande vigilance concernant ses consommations énergétiques. L'Etat a demandé à toutes les collectivités de réduire leur consommation de 10% dès cet hiver.

Puy Saint André n'a fort heureusement pas attendu la crise actuelle pour s'interroger sur la question et prendre des mesures efficaces dont l'isolation de certains bâtiments communaux, la création de la SEM SEVE pour la production d'énergie renouvelable, l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h, le changement de la chaudière de La Kimpina, un engagement dans un plan de renouvellement des éclairages publics existants vers des mâts moins énergivores avant 2026, la création d'un espace de mutualisation des déplacements (le groupe des Navettes des Puy), la création d'un service de transports collectifs à Pierrefeu, Pont La Lame et au Clos du Vas, l'ouverture d'une navette pour le marché et sa mutualisation avec la commune voisine, le diagnostic énergétique de La Kimpina, des garages techniques et de la Mairie avec l'appui technique du Syme 05...

Dans la continuité des actions déjà engagées, nous avons, en cette rentrée 2022, réuni élus et agents autour d'un atelier créatif sur le thème de la sobriété. Le plus gros poste de dépense concerne le bâtiment de la mairie.

Estelle ARNAUD

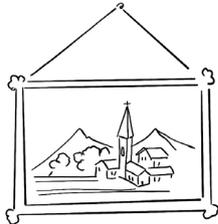


VOICI UN APERÇU DES PREMIÈRES DÉCISIONS QUI EN DÉCOULENT :

- La salle du **conseil municipal** est transférée dans la Mairie, plus petite et déjà chauffée.
- **Remplacement des éclairages et des radiateurs** très consommateurs d'énergie, avec recherche de financements.
- Extension de **l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h** du matin.
- **Isolation de la salle de repos** du garage technique de Puy Chalvin.
- Les petits gestes qui comptent : coupure des outils informatiques chaque soir à la fermeture des bureaux, coupure du copieur, meilleure gestion des radiateurs électriques dans les bureaux et les salles communales.

COMMISSION

CADRE DE VIE



LE PLAN PLURIANNUEL SENTIERS

Notre commune est traversée par un réseau de sentiers assez dense utilisé par les randonneurs, les promeneurs, les vététistes et aussi malheureusement par les motards qui, au mépris de la réglementation, les dégradent rapidement.

Lors des différentes rencontres entre les habitants et les élus, les sentiers, indispensables à la qualité de vie, ont toujours été cités comme éléments importants du patrimoine. Ce sont aussi des attraits touristiques : certains sont balisés par le **PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) et d'autres figurent dans les topos de VTT, comme la "Grande Traversée des Hautes-Alpes".

Actuellement, la fréquentation importante des deux roues cumulée à la violence de certains orages a dégradé de nombreux sentiers et leur a donné un profil en U. Ce type de profil canalise les eaux de ruissellement, accentue l'érosion et rend la marche désagréable. La commune a donc pour projet de mener des travaux de remise en état.

Il s'agit de mettre en place, à tous les endroits où l'érosion sévit, des rondins de bois en travers du sentier. Côté amont, ces rondins seront accompagnés d'un revers d'eau qui permettra aux eaux de ruissellement de s'évacuer en aval du sentier. Ce travail s'accompagnera d'un terrassement léger (avec pelles et pioches) pour redonner au sentier un profil adapté à la randonnée. La présence de ces "marches" devrait aussi avoir pour conséquence le ralentissement des vététistes et une meilleure cohabitation entre usagers du patrimoine communal.

Une première tranche de travaux est prévue cet automne sur le sentier de Sachas. Elle sera réalisée par le CPIE. Une demande de subvention a été faite au Fonds de Soutien et de Solidarité Territoriale Communautaire (FSST) de la CCB pour des travaux sur le ravin des Merles et le sentier du **Rocher de Roure**.

Bertrand POINSONNET

LA NOUVELLE GESTION DE LA CABANE ONF

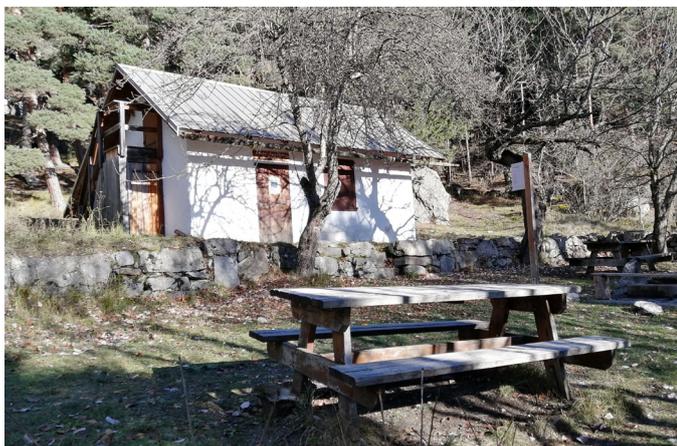
Il s'en est fallu de peu pour que la Cabane de Sachas, propriété de l'ONF, ferme définitivement ses portes. C'est pourtant un des joyaux de la commune ! Elle accueille chaque année de nombreux et chanceux « locataires », d'ici ou d'ailleurs, qui savourent son environnement naturel.

L'ONF a pourtant décidé de fermer toutes ses cabanes, partout en France, pour ne plus en assumer la gestion, l'entretien, l'assurance, et « se recentrer sur son métier de gestionnaire de la forêt ».

L'équipe municipale, aussi attachée à cette cabane que les habitants et ses nombreux locataires, a choisi de la reprendre à sa charge. Après une année de transition, elle sera intégralement gérée par la collectivité à compter du 1er janvier 2023. Une réflexion est engagée sur l'amplitude de ses ouvertures, sur les services associés qui pourraient compléter son attractivité et les connexions à établir naturellement avec la Réserve Naturelle Régionale des Partias ou le site d'escalade.

Alors que la commune ne percevait jusque-là que 10 % du montant des locations pour la gestion administrative, elle en percevra 100 % dès l'an prochain, déduction faite d'un forfait de 400€ versé à l'ONF, qui reste propriétaire du bâtiment.

Estelle ARNAUD



LE NOUVEAU GARAGE TECHNIQUE

La gestion de la commune est géographiquement divisée en deux parties. Cela génère des coûts de fonctionnement plus importants.

Déjà en 2008, la nouvelle équipe municipale emmenée par le Maire d'alors, Pierre LEROY, a fait le choix de titulariser un deuxième agent technique à plein temps et à l'année pour reprendre la gestion intégrale du déneigement. Il était, pour ceux qui s'en souviennent, sous-traité à une entreprise privée. Un nouvel engin de déneigement a été acquis dans la foulée. La question du stockage des engins communaux s'est très vite avérée problématique. En cas de chute de neige, l'agent est plus rapidement opérationnel s'il peut disposer d'un engin abrité et l'usure de l'engin est ralentie.

Plusieurs pistes ont été étudiées pour disposer d'un garage sur le bas de la commune :

1. Une extension du garage technique de Puy Chalvin pour centraliser la gestion et l'entretien des engins sur un seul site, évaluée à 180 000 € et non pratique.
2. Une construction à Pont La Lame : le foncier trouvé (en réservant une partie d'une parcelle actuellement louée à un



professionnel), une étude est lancée dès le début du mandat 2020, avec l'accompagnement de l'Agence ITO5. Coût estimé, hors foncier et pertes locatives = 220 000€ HT. Financement prévisionnel 30 %.

3. L'acquisition d'un garage existant à Prelles, à proximité immédiate des hameaux à déneiger : au fil de nos recherches, la solution de l'acquisition s'est avérée la plus pertinente. Moins coûteuse : 110 000 € avec une porte neuve. Mieux financée : 70 % et donc un reste à charge réduit pour la commune : 22 000 € (sous réserve d'obtention des subventions demandées). Déjà équipé pour l'accueil du personnel avec des sanitaires et une salle de repos. C'est la solution que nous avons retenue !

L'achat est signé, la nouvelle porte de garage est posée. L'engin de déneigement va passer son premier hiver « chez lui » et l'agent en charge du déneigement exercera ses missions dans des conditions plus sereines.

Estelle ARNAUD

LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ DE PROGRAMMATION

La démarche de programmation urbaine entamée en début de mandat est arrivée à son terme. Il n'est pas inutile de rappeler à ce stade qu'elle était destinée à recueillir les avis et les attentes des habitants de la commune, pour permettre à chacun de s'exprimer, avant que les élus écrivent la feuille de route des aménagements et des investissements des prochaines années.

Elle s'est conclue par une belle soirée de partage autour du mieux vivre ensemble dans la commune qui a rassemblé plus de 50 personnes.

Premier chantier à l'ordre du jour : l'aménagement de la place centrale du Clos du Vas. Un assistant à maîtrise d'ouvrage est en cours de recrutement.

Certains axes peuvent être concrétisés simplement, avec les services techniques. Ils ont été inscrits au programme des agents.

En voici quelques exemples :

- Installation de dispositifs de stationnement pour les vélos et végétalisation participative ouverte à tous les hameaux.

- **Les Combes**

Pas de changement pour les accès mais une réflexion sur l'état de la voirie dans la traversée du hameau.

- **Puy Chalvin**

Des « chicanes » pour ralentir les VTTISTES et création d'aires de repos connectées aux départ des sentiers de randonnée.

- **Pierrefeu**

Pas de nouveau parking. Aucun aménagement de la place de la Fontaine, mais passage en zone 20 pour un ralentissement des circulations dans la Rue du Four notamment. Barrière à l'entrée du Chemin des noisettes pour arrêter les motos, ralentir les vélos.

- **Le Clos du Vas**

Acquisition de bandes de foncier pour création de trottoir sur la partie basse.

Estelle ARNAUD

FAIRE ENSEMBLE



LE PETIT MARCHÉ

Durant tout l'été, le vendredi de 17h à 19h, vous avez pu retrouver vos producteurs locaux préférés : Camille de « la ferme de l'Espérance » et Éric des « Terres vivantes ». Ce fut une belle expérience, fort sympathique, qui mettait un peu d'animation au chef-lieu. Les habitants, mais aussi les vacanciers et même les gens de passage se retrouvaient et papotaient sur place.

Dommage pour cette année : la communication n'a pas été suffisamment anticipée et la fréquentation en a un peu souffert. Mais tout le monde est d'accord pour renouveler l'expérience l'année prochaine et bien-sûr, faire mieux !

Véronique JALADE

LA TRANSHUMANCE ARTISTIQUE



A. Perrier

Du 19 septembre au 21 octobre, 6 artistes ont posé leurs pas et leur art sur nos terres. Voici les oeuvres que vous pourrez découvrir tout au long du sentier d'art qui démarre derrière la Maison de la Géologie et dessine une boucle au-dessus du Clos du Vas :

› Anne Perrier a gravé : **Fragments d'une Montagne**

› Violaine BARROIS et Niccolo MOSCATELLI ont empierré **Fragile permanent**

› Yoann Crépin nous a offert ses **flèches pacifistes**, la montagne suspendue et songe minéral

› Barbara Fourgon a modelé les **hommes** à notre image

› Helena Malak a consigné notre histoire dans **espace de recueillement, mémoire neuve**.



V. Barrois et N. Moscatelli



Y. Crépin



H. Malak

Vous retrouverez plus de détails et d'explications sur le site de la Mairie : www.puysaintandre.fr

LES VERGERS



Grâce à la subvention de France Relance, nos 2 vergers ont été équipés de superbes tables en fuste de mélèze fabriquées par le CPIE (celle du verger des Noisettes sera déplacée au printemps).

Elles vous attendent pour vos futurs pique-niques dans ces lieux sympathiques.

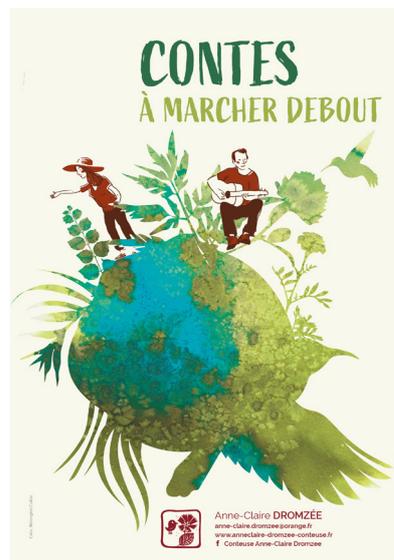
Nos vergers ont fait l'objet d'une visite organisée au cours de la semaine du développement durable. Une dizaine de personnes se sont retrouvées autour d'un goûter.

Véronique JALADE

LES FÊTES DE NOËL

Comme en 2021, les fêtes de Noël de 2022 coïncident avec la fête de la lumière. Ce sera le 10 décembre à 17h que nous nous retrouverons tous, petits et grands, sur la place de la fontaine de Pierre-feu. De là, chaudement vêtus et bottés, et équipés de lumignons nous partirons pour une balade contée et musicale aux côtés de la «compagnie Entre-Deux».

La fête se poursuivra dans la grande salle de la Maison de la Géologie, avec la distribution des cadeaux de Noël autour d'un chocolat chaud pour les petits ou d'un vin chaud pour les plus grands.



Anne-Claire DROMZÉE
anne-claire.dromzee@puysaintandre.fr
www.anneclaire-dromzee-contes.com
É. Contes Anne-Claire Dromzée

LA KIMPINA



« Il faut le vivre, pour comprendre ce lieu »

Un animateur de séjour.

La Kimpina est un lieu de villégiature prisé par de nombreuses associations sociales. Elle permet des séjours à des jeunes en difficulté, hiver comme été.

Le 13 mai 2022 les bénévoles de La Kimpina ont organisé une journée porte-ouverte. Une quarantaine de personnes sont venues découvrir les lieux qui fonctionnent grâce aux bénévoles du collectif « La Kimpina », toujours en recherche de nouveaux aidants : lakimpina@gmail.com

La Kimpina a été occupée 80 nuits et a permis à 184 personnes différentes de venir profiter du village et de la montagne cet été. Elle a accueilli pendant un mois la résidence des artistes de la Transhumance artistique.

LA BIBLIO



Le bibliobus est passé fin octobre : le stock de nos livres est renouvelé.

La bibliothèque a participé aux animations du CTL (contrat territoire lecture) :

- "PARTIR EN LIVRES" cet été sur le thème de l'AMITIÉ,
- "FÊTE DE LA SCIENCE" au travers d'un atelier sur l'eau.

Une résidence d'auteurs dans le courant de l'hiver, en collaboration avec le THEATRE DU BRIANCONNAIS et le CTL, autour d'un « Laboratoire d'écriture orale » est en projet.

Permanences : les lundi et mercredi après-midi de 17h à 18h30.

L'AFP



La semaine du 15 au 19 août, Henri Faure-Geors et moi sommes montés à la Cabane de fer, sous le col de la Pisse, pour fermer partiellement une cavité d'où sort une source, permettant la disponibilité d'eau aux bergers pendant leur séjour dans les pâturages.

Cette retenue faite d'une tôle bloquée par des fers à béton et un minuscule barrage-poids en cailloux et terre a permis de créer un petit bassin. Un tuyau amène ainsi l'eau jusqu'au chalet en bois. Les bergers ont été très contents de ce service.

Le troupeau de 1200 bêtes est arrivé le jour même, en provenance de Puy Saint Pierre, encadré par plusieurs aides-bergers dont M. Eoli (ancien berger des Marcellin en 1990), ainsi que Jean-Luc Crosasso et Dylan (le petit-fils de Francis Barnéoud-Rousset) qui adore aider les bergers.

Luc CHARDRONNET

LES ASSOCIATIONS

AUTOUR DE ST ROCH



Cette année, une météo défavorable a découragé les habitués du Clos du Vas, de Puy Chalvin et du Chef-lieu de venir assister à la messe. Ce fut une première pour notre curé, Jean Michel Bardet, de célébrer cette messe à l'intérieur de la chapelle devant une assistance de 20 personnes. Pour l'apéritif, les courageux étaient plus nombreux, un peu plus de 40.

Gérard BARNEOUD



LES FRAIRIES



Les FRAIRIES s'activent toujours :

- Un vide grenier le 29 mai : bien fréquenté et joyeux sous le soleil.
- Un 14 juillet au record de fréquentation et de participation active et dansante.
- Le four de Puy Chalvin encore allumé le 6 août dernier, pour les bons pains et la cuisson des plats préparés par les habitants. Encore merci à Paulo et Christian Ferrus du Comité des Fêtes de Puy St Pierre pour leur présence et l'aide boulangère, merci à Gérard Barnéoud pour sa visite très documentée du Musée Montagnard des vieux outils du pays. Nous n'avons pas pu organiser la fête de l'automne au chef-lieu, faute de boulanger et de bénévoles. Nous avons fait un beau LOTO le dimanche 9 octobre après-midi à la salle de l'Isle de Puelles. Et nous fêterons la St André, comme il se doit, le dimanche 27 novembre au chef-lieu avec vous tous : les habitants, quel que soit votre âge! Avec Messe - Apéro - Repas de midi et joie d'être ensemble !

Martine CHARDRONNET





RENÉ NOUS PARLE DE SON GRAND PÈRE, MARCELIN BARNEOUD-ROUSSET

« Mon grand père maternel, il faisait 2 mètres ! Il chiquait un paquet de tabac par jour, il est mort, il avait 88 ans. Il pesait encore 85 kg, c'était une force de la nature. D'ailleurs tout le monde le craignait comme le loup blanc, c'est le cas de le dire...

Une fois, ma mère avait envoyé mes deux frères pour tuer une poule, mais ils l'avaient ratée. La poule continuait à courir pour aller picorer le grain avec seulement quelques gouttes de sang dans le cou ; mon grand-père était devant sa maison, là où il se tenait toujours, il avait vu toute la scène. Ils se sont pris une bonne engueulade mes deux frères !!

Il est né à PUY ST ANDRÉ en 1869, sous Napoléon III. Il savait lire, écrire et compter comme tous les enfants du village, qui de novembre à avril allaient à l'école. Il a passé toute sa vie ici et a toujours fait les travaux des champs. Sa femme, ma grand-mère était morte asphyxiée dans l'incendie de 1927. Alors il était resté seul dans sa maison, mais venait prendre ses repas avec nous ; ma mère se chargeait aussi de son linge et de le soigner quand il était malade et cela jusqu'au bout... Les vieux on les jetait pas à cette époque, ils n'allaient pas en EHPAD. Quand il est mort, il a été enterré ici, il a fallu 6 gars pour porter le cercueil en mélèze... oui c'était quelqu'un mon grand père ! »

Suzy GOUDET d'après René BERMOND GONNET

ASTRONOMIE QUIZZ #1



Une nouvelle comète prise au télescope, à Puy Saint André le 16 octobre 2022, dans la constellation de la Couronne Boréale. Elle sera très visible début 2023.

- Question 1 (2 points)**
Une planète du Soleil présente des anneaux très visibles aux jumelles. Laquelle ?
- Question 2 (3 points)**
Quelle est l'étoile la plus proche de la Terre ?
- Question 3 (4 points)**
L'année lumière est-elle une unité de mesure de temps, de distance, de brillance ?
- Question 4 (5 points)**
Toutes les planètes du Soleil gravitent à peu de choses près dans un même plan. Comment s'appelle ce plan ?
- Question 5 (6 points)**
Qu'est-ce que le zénith ? le nadir ?

Gérard ELIE, habitant du Clos du Vas et passionné d'astronomie

Autour d'Orion

La photo montre une vue d'hiver vers le sud avec la belle constellation d'Orion et sa nébuleuse Messier 42 dans l'épée.

Plus à droite les Pléiades du Taureau (les 7 sœurs), à gauche Sirius dans la constellation du Grand Chien etc.

Bonnes observations.
Gérard ELIE





LES ALÉAS CLIMATIQUES NE DATENT PAS D'HIER

LA CATASTROPHE DE 1447 : LE SACHAS

La catastrophe qui impressionna le plus les populations briançonnaises fut celle qui, en 1447 jeta l'effroi et la désolation dans la vallée de Sachas et notamment dans la région de Puy Brutinel et de Puy Chalvin (Puy Saint André). L'inondation se produisit en pleine nuit, à trois heures du matin et deux heures suffirent au torrent pour ravager la vallée toute entière, de sa source à la Durance; il roulait tant d'eau et avec un tel fracas que de mémoire d'homme, on n'avait vu ni entendu rien de pareil.

Terres, maisons, moulins, tout fut emporté. La tempête calmée, la population fut atterrée devant l'étendue du désastre. Les champs où l'on avait tant peiné, les maisons, les moulins disparaissaient sous d'énormes monceaux de débris et de pierres. Quelques-uns de ces blocs atteignaient le volume d'un vase pouvant contenir 30 ou 40 sommées de vin (sommée = quantité portée par un mulet, on peut évaluer la taille du vase à une contenance de 2 à 3 000 l). D'autres, plus petits, s'entassaient en amas si considérables qu'on y eût trouvé de quoi bâtir une ville.

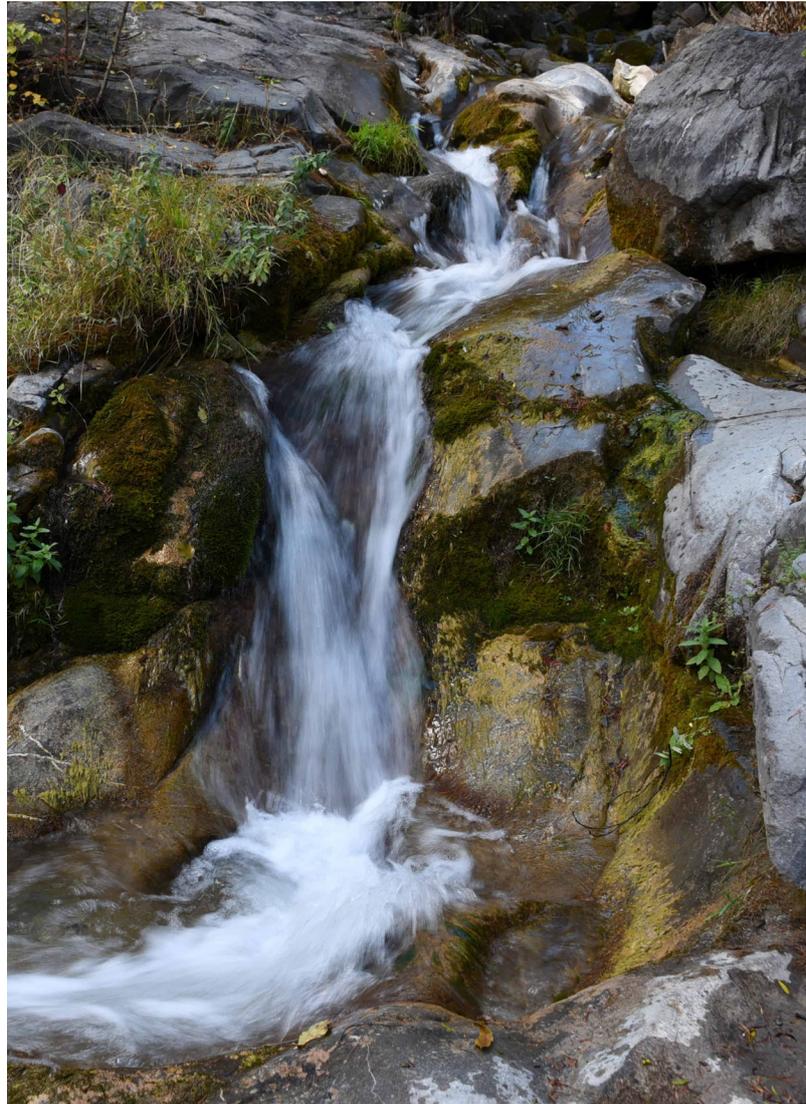
Les habitants eux mêmes restaient confondus, ils n'eussent jamais pu concevoir qu'un si petit torrent eût assez de force pour transporter tant de matériaux et d'une si énorme grosseur.

Arch. Isère, B, 2736, f, 102

Note : La ruine qu'abandonna le Sachas en 1447 avait presque une lieue de longueur et s'épanouissait dans la plan sur un front atteignant une largeur de 3 traits d'arbalète. Le commissaire enquêteur fut terrifié par cette ruine: *...magna... orribilis... terribilis...*

Thérèse SCLAFFERT

Le Haut Dauphiné aux XIV et XVème siècles, p 178, 179. 1926



L'EXERCICE PCS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 30 juin 2022, les élus et les agents municipaux ont participé à un exercice d'activation du Plan Communal de Sauvegarde, organisé par la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et du Dispositif STEPRiM « Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne ». Accompagnés par un cabinet conseil et des agents tout spécialement formés de la CCB, nous avons dû gérer : *un fort orage de pluie, suivi de fortes chutes de grêle qui ont provoqué l'isolement total des hameaux du haut, une coupure de la route des Roches, de la route de Saint André par Puy Saint Pierre, puis des inondations sur les hameaux du bas, vers la Maison de la Géologie. Et pour finir, une rupture de la canalisation d'eau potable principale, privant les habitants d'eau potable !*

Un scénario catastrophe, fort heureusement fictif, qui nous a permis à tous de mettre en place les bons réflexes et d'activer les nombreux organismes qui assureraient, le cas échéant, la gestion de crise à nos côtés. C'est le type de situation que les élus et les agents qui les accompagnent doivent savoir gérer.

Cet exercice s'est avéré très constructif pour chacun d'entre nous et nous remercions les acteurs de la CCB qui nous ont accompagnés.

Estelle Arnaud



Articles 191,
192, 206, 207
de la loi Climat
et Résilience

Objectifs :

Le terme d'**artificialisation** des sols est couramment utilisé sans qu'aucune définition scientifique ou consensuelle n'émerge. La loi Climat et résilience propose dorénavant un cadre clair. Une fois cette notion définie, la loi impose un suivi et une quantification de l'artificialisation.

Quelles implications pour les communes et communautés de communes du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ?

Un cadre de définition pour l'artificialisation des sols

Une définition légale de l'artificialisation : « Altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. »

Pendant de l'artificialisation, la loi définit la **renaturation ou désartificialisation** : « Consiste en des actions ou des opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé. »

L'artificialisation nette est définie « comme le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnée. »

Des définitions
qui devront
être précisées
par décrets

Application
immédiate,
effets attendus
d'ici 2031

Des objectifs ambitieux en matière de réduction de l'artificialisation

Objectif national annoncé : **Zéro artificialisation nette d'ici 2050**

Première étape définie : **Réduction de l'artificialisation nette de 50%** pour les 10 prochaines années par rapport aux 10 années précédentes

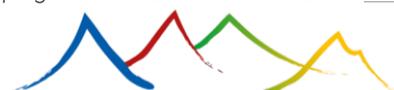
Le suivi et l'observation de l'artificialisation

Pour les collectivités ayant un document d'urbanisme (PLU(i), carte communale) un **rapport relatif à l'artificialisation des sols** devra être présenté tous les 3 ans par le Maire (ou Président). Après débat par les instances (inter)communales, le rapport sera présenté à l'Etat, la Région et à l'établissement en charge du SCOT. Les collectivités porteuses d'un PLH devront réaliser un **observatoire de l'habitat et du foncier** qui devra notamment recenser les friches constructibles, les locaux vacants ou encore les secteurs d'optimisation de la densité.

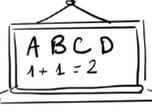
Le gouvernement aura la charge de réaliser un rapport relatif à l'évaluation de la politique de limitation de l'artificialisation tous les 5 ans.

Décret attendu
pour préciser le
contenu des
rapports et les
modalités

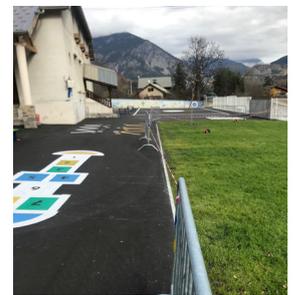
Les implications de l'objectif « Zéro artificialisation nette » sont synthétisées dans le Uolet 4 - La planification à l'heure du Zéro artificialisation nette et le Uolet 5 - Les impacts pour les zones d'activités économiques.



LES ÉCOLES



ACTUALITÉS



L'ÉCOLE DE SAINT BLAISE

L'école de Saint-Blaise accueille 33 élèves dont 6 enfants de Puy Saint-André.

LES TRAVAUX

Pendant les vacances d'été, la cour de l'école de Saint-Blaise a connu d'importants travaux. L'entrée principale a été modifiée pour offrir plus de sécurité, un abri permet désormais d'attendre le bus protégé des intempéries. Le mur d'escalade a été rénové et modifié et un range vélos a trouvé sa place sous le préau. La cour a été nivelée et en partie goudronnée, différents marquages y ont été tracés et une autre partie de la cour végétalisée (prairie et arbres). Ces travaux sont le fruit d'une concertation entre parents, élèves, enseignants et mairie durant l'année 2021-2022.

LES PROJETS

En plus de nombreux projets pédagogiques (sortie au théâtre, participation à « Si on chantait », podcast, 30 minutes d'activité physique quotidienne...), deux voyages scolaires sont prévus avec la visite de Montdauphin et les musées égyptien et du cinéma de Turin.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE DE SAINT BLAISE

Depuis le début de l'année scolaire, notre association de parents d'élèves porte des actions pour participer au financement des projets pédagogiques, culturels et récréatifs de l'école, ainsi qu'au voyage de fin d'année. Actuellement, l'association des Amis de l'école de Saint Blaise ne compte qu'une poignée de membres actifs et fait appel aux nouvelles énergies pour enrichir encore ses idées, ses actions et créer une belle dynamique !

Le jour de la rentrée des classes, l'APE a offert boissons et petits pains à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle cour de récréation qui ouvre la voie à un nouveau concept d'espace dédié aux enfants : goudron et lignes disposées çà et là pour susciter l'imaginaire des jeux de cour, espaces verts et arbres choisis et plantés par les enfants de l'école. Un terrain idéal pour l'observatoire de biodiversité de l'école !

En septembre, un grand nombre d'habitants de Saint-Blaise et des hameaux voisins ont répondu présents pour la vente de pain qui a eu lieu au four banal de Chamandrin.

Ou encore, à l'occasion des obsèques de Dominique Chopard, un immense élan de générosité a permis la réalisation d'une plaque mortuaire dédiée à sa mémoire et la remise d'un don à l'association locale qui lutte contre la maladie de Charcot : « Le sourire d'Aurore ». Des tulipes seront plantées à l'école par les élèves, cet automne, pour symboliser la pérennité de tout ce qu'a insufflé Dominique auprès de ses élèves depuis 1994 jusqu'à 2021 : amour de la lecture, curiosité insatiable, grande autonomie face au travail, projets culturels de grande ampleur, voyages fous-fous-fous !

Bien d'autres projets encore seront proposés : vente de chocolats artisanaux et locaux pour Noël, réalisation puis vente d'un couscous auprès des habitants des hameaux, vente de crêpes dans la vieille ville autour de Noël, vente de gâteaux au pied des pistes du Prorel pendant les vacances de février, confection puis vente de pizzas au four banal de Pierrefeu, réalisation par les enfants d'un livre de recettes à vendre, tombola...

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les habitants de Saint Blaise et des hameaux voisins qui soutiennent nos actions !

L'ÉCOLE DU PINET

L'école du Pinet accueille cette année 56 élèves sur les trois classes dont 12 enfants de Puy Saint-André

LES TRAVAUX

D'importants travaux de rénovation énergétique ont été menés cet été. Pendant cette courte pause estivale, les entreprises ont travaillé d'arrache-pied pour que les salles de classe soient fin prêtes pour la rentrée, le 1er septembre. Une prouesse compte tenu de l'ampleur des travaux et des nombreuses contraintes !

Véritable « passoire thermique », le bâtiment vétuste et énergivore de l'école du Pinet construit en 1885 était devenu inadapté aux normes actuelles, ainsi qu'aux besoins et aux conditions de l'enseignement.

Objectifs : Réduire la consommation énergétique et son impact environnemental, améliorer le confort d'hiver, le confort d'été et la qualité de l'air intérieur.

Ce chantier redonne une jeunesse à cette école traversant les générations.

Merci à la municipalité de Puy Saint-Pierre pour les travaux.

LES PROJETS

Deux interventions de la Communauté de Communes du Briançonnais ont été prévues pour les 3 classes : la première en octobre, autour du tri des déchets et de la mise en place de goûters « zéro déchets », la seconde, le 24 novembre, avec la Régie des Ordures Ménagères qui animera 2 ateliers. Pour les élèves de maternelle et CP « Nos déchets sont des petits bouts de planète » : réduction à la source, économie de matières premières, notion de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (plastiques : pollution persistante). Pour les élèves du CE1 au CM2 « Boucler la boucle » : économie circulaire, choix de consommation responsable, économie de la fonctionnalité, durée de vie des produits, limiter les emballages.

Les trois classes ont pour projet cette année la mise en place d'une chorale intergénérationnelle, ouverte aux habitants des communes de Puy St Pierre et Puy St André. La sélection des chants a été faite parmi les propositions des élèves du CP au CM2. Une page Internet sera mise en place après les vacances de Noël pour présenter les morceaux et permettre aux volontaires de les travailler. Des répétitions collectives seront proposées au printemps avant la représentation finale.

ASSOCIATION LA RONDE DES PUY

Comme chaque année, la Ronde des puy (association des parents d'élèves de l'école du Pinet) a fait sa rentrée.

Au programme pour l'automne, buvette lors de l'automnal trail à Puy St Pierre et vente des traditionnels et célèbres ;-) chocolats de Noël.

Pour cet hiver, ce sera un après-midi luge-galette. Et pour finir l'année, la grande fête de l'école!

Toutes ces actions sont autant d'occasions de partager des moments conviviaux, tout en récoltant un peu d'argent pour aider au financement de projets de l'école.

LES PARTIAS

QUOI DE NEUF CET ÉTÉ AUX PARTIAS?



DES SUIVIS NATURALISTES

Cette année ont eu lieu : le comptage au chant des Tétrasyrphes, des prospections pour évaluer les effectifs de Lagopède alpin, le suivi des petites chouettes de montagne (Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm) et les fameuses études entomologiques (science des insectes). Des pièges à insectes coprophages ont été enterrés dans le sol pour l'étude de la faune au sol, avec l'INRAE, pour évaluer et inventorier les petites bêtes de la réserve, ainsi que des tentes malaises, autour du lac, pour réaliser la même étude que l'année dernière sur les Syrphes ! D'autres suivis ont été réalisés comme une étude des zones humides. Ce suivi a été assez compliqué cette année compte tenu des conditions climatiques et surtout de la sécheresse.

DES ANIMATIONS

Clap de fin en ce mois de juin pour les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école du Pinet. Un projet d'animation à la découverte de la biodiversité avait été mis en place sur l'année. La dernière sortie a eu lieu dans la réserve, entre observations, jeux, quizzes et surtout des découvertes ! L'équipe de la réserve et de la LPO remercie l'institutrice Sandie de nous avoir permis de réaliser ce projet, et nous remercions aussi tous les élèves de la classe pour leur motivation, leur curiosité et leur écoute.



FÊTE DES PARTIAS

Pour sa 9^e édition, la Fête des Partias a réuni, dimanche 3 juillet 2022, environ 50 curieux, naturalistes et passionnés de la montagne. Tout au long de cette journée, de nombreuses animations nature ont eu lieu à l'entrée de la Réserve. Plusieurs groupes ont profité de balades thématiques dans la Réserve : à la rencontre des oiseaux alpins et des papillons de montagne.

Au cours de l'après-midi, le cercle des conteurs a donné vie à des personnages de contes dans une ambiance champêtre ! Les travaux de l'école du Pinet, sous forme de fresque des milieux montagnards, sont venus décorer ce cadre bucolique.

Un vautour fauve a salué la fête en fin d'après-midi !

MAB YOUTH CAMP

Les 20 et 21 juillet 2022, la LPO-PACA, éco-acteur de la Réserve de Biosphère du Mont-Viso, a accueilli 18 jeunes italiens et français avec la MJC de Briançon, pour deux journées d'animations nature au sein de la Réserve naturelle régionale des Partias. Au programme : découverte des espaces protégés, jeux, quizzes et chantier de restauration de sentier. Des jeunes très à l'écoute et motivés pour protéger la biodiversité qui les entoure.



DES TOURNÉES DE SURVEILLANCE

Fin mai, une formation ambassadeur.trice de la réserve a eu lieu. Ce sont 6 nouveaux et nouvelles ambassadeurs et ambassadrices qui rejoignent l'équipe constituée l'année dernière pour la saison estivale! En tant qu'ambassadeur/trice il est important de savoir aborder les usagers de manière bienveillante et pédagogique pour les sensibiliser à la préservation d'un espace naturel protégé. Pour cela, un kit maraudage leur a été fourni pour les aider dans leur rôle. Ce kit comprend une plaquette de présentation de la réserve, un argumentaire pour justifier la réglementation et pourquoi il est important de la respecter, un badge Ambassadrice de la RNR des Partias pour qu'ils aient plus de visibilité et de légitimité pour aborder les randonneurs.

Les habitants de Puy-Saint-André sont aussi des ambassadeurs de la réserve !



AU PROGRAMME CET AUTOMNE

Les wagonnets sous le Rocher Jaune qui servaient anciennement d'abreuvoir vont être remplacés par un nouveau. Un chantier est organisé en octobre avec la commune, la LPO, l'AFP et l'éleveur.

Un suivi des pins cembro plantés en 2018 va être réalisé pour savoir si les plants résistent et pour connaître leur évolution après 4 ans.

Une remise en état des zones de mise en défens du Tétraz lyre va être organisée pour que cet hiver les Tétraz Lyre soient au chaud dans leur igloo et ainsi leur éviter un dérangement par les skieurs de randonnée.

L'ESTIVE SUR LES PARTIAS

- Les bergers Maxime et Céline et leurs enfants sont arrivés mi-août dans la réserve.

Une rencontre avec Maxime et deux de ses chiens de protection a eu lieu le samedi 10 septembre à Puy-Saint-Pierre, proposée aux habitants des 2 communes (Puy-Saint-Pierre et Puy-Saint-André). Un moment convivial, de partage et d'échanges où plusieurs sujets et questionnements ont été abordés : prédation, comportements à adopter, génétique des chiens de protection, vie de berger...

Le troupeau de bovins de Mr Defaux est arrivé lui mi-juillet sur la réserve.



POUR PARTICIPER ET EN SAVOIR PLUS :

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider et participer à la vie de la réserve !

- La RNR a sa page Facebook dédiée à la RNR Partias. Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve ! www.facebook.com/rnrpartias ainsi qu'une page instagram : [reserve_partias](https://www.instagram.com/reserve_partias) (quizzes, actualités, photos de la réserve...)

- Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter trimestrielle de la RNR Partias.

- Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR!

- Des affiches sont mises régulièrement au niveau de la mairie sur les actions participatives.

➔ **LPO**
hautes-alpes@lpo.fr
04 92 21 94 17

➔ **MAIRIE DE PUY SAINT ANDRÉ** :
mairie@puy-saint-andre.fr
04 92 20 24 26

➔ **Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve** :
paca.lpo.fr/partias

A BIENTÔT SUR LES SENTIERS...

Anaïs MERDRIGNAC

LES SERVICES TECHNIQUES



Matérialisation arrêt-bus



Préparation accueil Alex Hugo



Réparation robinet Puy Chalvin



Broyage juillet



Travaux en cours des futurs appartements communaux du chef lieu

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES :

DP 02/2022

J. FERRARO Pierre-Feu
Isolation et ravalement de façades
Accordée le 17/05/2022

DP 04/2022

E. GIDON Le Chef-Lieu
Remplacement de la porte d'entrée
Accordée le 18/05/2022

DP 06/2022

E. POULIGNY Le Chef-Lieu
Création d'une fenêtre de toit
Accordée le 12/05/2022

DP 09/2022

B. POINSONNET Le Chef-Lieu
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture sud-ouest
Accordée le 23/05/2022

DP 10/2022

Les Jardins des Terres Vivantes
Représentée par E. LOCICERO Les Aires
Installation de deux serres agricoles
Accordée le 08/08/2022

DP 12/2022

EDF-ENR Pour F. ROUSSEL Le Clos du Vas
Installation de panneaux solaires en toiture
Accordée le 08/08/2022

DP 12/2022

EDF-ENR Pour F. ROUSSEL Le Clos du Vas
Installation de panneaux solaires en toiture
Accordée le 08/08/2022

DP 14/2022

J.P. ROSSI Le Chef-Lieu
Ravalement de façades : Soubassement
Accordée le 28/06/2022

DP 15/2022

J.J. ROLLAND Le Clos du Vas
Régularisation : Démolition d'une terrasse et construction d'un balcon et d'un escalier, création et modification d'ouvertures en façade
Accordée le 11/08/2022

DP 16/2022

J.J. ROLLAND Le Clos du Vas
SCI AGARAT 2 Représentée par G. VAN GAVER Le Chef-Lieu
Aménagement des Combles, réhausse de la toiture, modification et création d'ouvertures, transformation d'une pièce de vie en garage, modification et création de balcons
Accordée le 23/08/2022

DP 17/2022

J. DURAND Le Clos du Vas
Pose de panneaux solaires en toiture
Accordée le 08/08/2022

DP 18/2022

O. REY Le Clos du Vas
Rénovation à l'identique d'un balcon

DP 19/2022

A. PRADALET et B. COULON Gagnières
Extension d'une construction
Accordée le 18/10/2022
et du bardage extérieur de l'habitation
Accordée le 08/08/2022

DP 20/2022

SCI ILANOE représentée par M. RODIONOFF Le Chef-Lieu
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
Accordée le 12/04/2022

PERMIS DE CONSTRUIRE

DP 01/2022

SCV DOMAINE SKIABLE Chauvet d'en Haut
Régularisation et extension d'une aire de pique-nique
Accordée le 01/08/2022

DP 02/2022

A. PROUVE Chef-lieu
Modification et extension d'une maison existante
Accordée le 18/10/2022

LA TARTE AU CHOU KALE



DE MICHÈLE & LUC FANTIN



INGRÉDIENTS

- > 6 belles feuilles de chou Kale
- > 100 g de lardons fumés
- > 1 œuf
- > 15 cl de lait
- > 100 g d'emmental râpé
- > 1 pâte brisée



PRÉPARATION

- > Couper la partie frisée des choux kale et les cuire 10 mn à la vapeur, dans la cocotte minute.
- > Faire revenir les lardons fumés.
- > Ajouter les choux et faire cuire 2 mn à feu vif en remuant.
- > Abaisser la pâte brisée dans un moule.
- > Y verser le mélange choux lardons.
- > Battre l'œuf et le lait dans un bol, saler, poivrer.
- > Verser la préparation sur les légumes.
- > Recouvrir de fromage râpé.
- > Enfourner à four chaud à 200 degrés pendant 30 mn.

LES MOTS CROISÉS

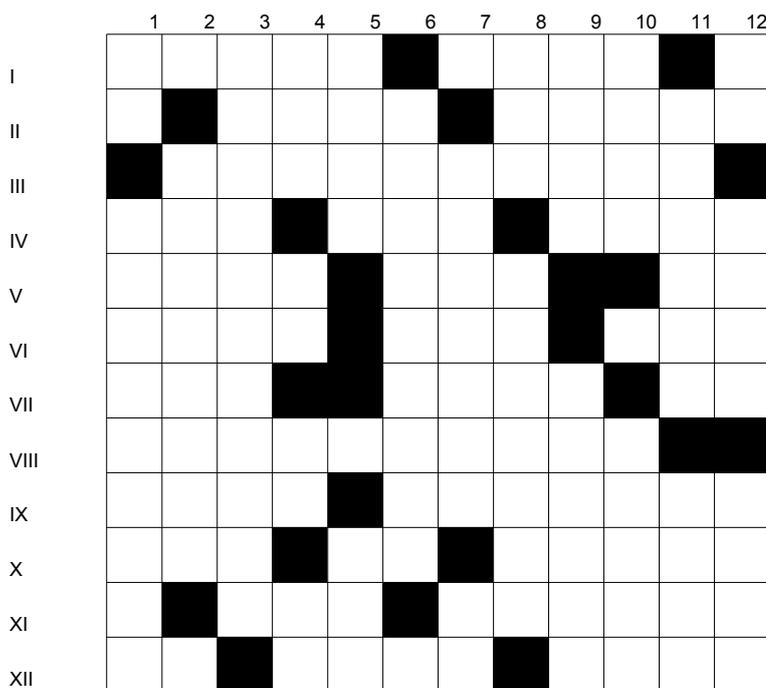
DE SUZY

HORIZONTALEMENT

- I Tissu pour un bleu/Compresse
- II Briseur de coques/Navire à une seule voile
- III Pierre musicale qui résonnait dans la préhistoire
- IV Dysfonctionnement/Son siège est à GENÈVE
Pour lui la montagne était magique
- V Balles gagnantes/Celui des LAZE avait eu lieu en Juin/
Picard se jetant en mer du Nord
- VI Frappait violemment du pied/Soeur ou jumelle,
on espère la trouver/On s'y lavait
- VII Pronom personnel/Onze madrilènes/Défunte Lady
- VIII Spécialiste en choucroute
- IX Envoyas ad patres/Adeptes du moins que rien
- X Absorbé par la Sécu/Autre selon RIMBAUD
Remise à zéro
- XI Camellia Sinensis/Une des deux WILLIAMS
- XII Article espagnol/Presse/Douceur

VERTICALEMENT

- 1 Accord à l'Est/S'intéresse aux obèses
- 2 Célèbre gourmet de l'Antiquité
- 3 Tombait à petits flocons clairsemés
- 4 Arrêt obligatoire/Supposition/C'est le plus fort/
Interpellation familière
- 5 Entre la croûte et le manteau/De pierres ou privé
- 6 Mine de charbon à proximité
- 7 Perdues et désordonnées/Connu
- 8 Pour dire le regret en Allemagne/Prénom chez Molière
- 9 Solution de visioconférence/Enchanteur bouleversé
- 10 Géant sicilien/Lac russe
- 11 Éperon célèbre/Prénom africain
- 12 Réfléchi/Prophète en peinture/Lieu d'exposition



COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE



DE SUZY

“LES HUIT MONTAGNES”

de Paolo COGNETTI
Prix Médicis Etranger 2017



Une histoire de filiation et d'amitié.

Pietro est un garçon de la ville, Bruno un enfant de la montagne. L'été de leurs 11 ans, ils se rencontrent à GRANA, au cœur du Val d'Aoste et c'est le début d'une grande amitié. Bruno initie Pietro aux secrets de la nature sauvage, ensemble ils parcourent alpages, forêts et glaciers, parfois accompagnés par le père de Pietro qui se révèle à lui sous un nouveau jour. Vingt ans plus tard, après avoir cherché de nouveaux sommets à conquérir, d'autres territoires à explorer, Pietro revient et c'est auprès du même ami qui est resté indéfectiblement attaché à SA montagne, qu'il tentera de se réconcilier avec son passé.

Ensemble, ils restaureront « la barma drola », vieille grange à demi écroulée, adossée à une roche étrange...

Suzy GOUDET

Livre disponible à la bibliothèque municipale ouverte les lundi et mercredi après-midi de 17h à 18h30.

DES CONSEILS MUNICIPAUX



Nouvelle rubrique pour vous aider à suivre les décisions du conseil municipal.
(Rattrapage depuis Mai 2020 dans ce numéro).

LES DÉLIBÉRATIONS CONCERNANT LA GESTION DU PERSONNEL

- › Promotion interne par ancienneté d'un agent au poste d'agent de maîtrise et de rédacteur principal 2e classe. Augmentation du temps de travail de l'emploi d'agent administratif à temps non complet. Création d'un emploi au service technique suite à une mutation.
- › Mise en place des tickets restaurant avec la participation de la collectivité.
- › Renouvellement de l'équipement informatique et maintenance.

L'URBANISME ET LES AMÉNAGEMENTS

- › Appel à candidature du projet d'habitat participatif à Puy Chalvin et sélection d'un groupe candidat en phase 1/3.
- › Finalisation de la démarche d'adressage.
- › Convention de partenariat avec le CAUE et étude de programmation urbaine.
- › Travaux de réfection des voiries avec le soutien du Département et de la CCB.
- › Extension du site d'escalade de Puy Chalvin subventionnée par le Département.
- › Création des vergers communaux et des Jardins des voisins.

LA GESTION FONCIÈRE ET LE PATRIMOINE

- › Commande d'une étude pour la définition d'un projet de valorisation du patrimoine : les mines, les moulins,...
- › Échange de terrain commune / Famille Delmas pour la création des vergers communaux.
- › Vente de la commune à la famille GOUDET, avec intervention de la SAFER.
- › Vente de terres agricoles au profit de Eric LOCICERO pour maraîchage.
- › Convention d'occupation temporaire du domaine public des parcelles A 1303 et C 1473 pour isolation extérieure. Instauration de la déclaration préalable pour l'édification de clôture et instauration du permis de démolir.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET LES GROUPEMENTS DE COMMUNES

- › Opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la CCB.
- › Navette des Puys reprise par la CCB et transfert de la compétence mobilité.
- › Groupement de commande pour la fourniture d'électricité des bâtiments communaux, et les assurances.
- › Mise à disposition d'un broyeur végétal et création de deux aires de compostage.
- › Convention SYME 05 pour un diagnostic énergétique des bâtiments et adhésion au marché d'achat d'énergie élargi.
- › Changement des contrats de prestation internet et téléphonie.
- › Convention de déneigement de la route reliant Puy Richard à Puy Saint André par le Département.

LES BÂTIMENTS PUBLICS

- › Restauration du four de Puy Chalvin.
- › Remplacement de la porte de la Kimpina et amélioration de la signalisation.
- › Création de deux appartements communaux au chef-lieu.
- › Cabane ONF de Sachas : convention de gestion par la Mairie pour maintenir son ouverture au public.
- › La compétence Éclairage Public a été transférée au Syme 05 (Syndicat pour la Maîtrise de l'Énergie) suite à la dissolution du Syndicat du Briançonnais.

L'intégralité des délibérations
est publiée sur
www.puysaintandre.fr



LES NOUVELLES CONSIGNES DU DÉNEIGEMENT POUR L'HIVER 2022-2023



L'équipe des services techniques étant réduite à un seul agent en ce début d'hiver, nous devons revoir l'organisation du déneigement pour cette saison.

Pour le Chef-Lieu et Puy Chalvin, nous allons faire appel à deux vacataires, Thierry et Jérémy CHOLLET, de la Ferme de l'Espérance à Puy Chalvin, qui résident sur la commune et assureront à tour de rôle le déneigement des voies de circulation en priorité. Les places de stationnement ne seront déneigées qu'une fois par semaine, les samedis matin, en cas de fort enneigement. Nous comptons sur les propriétaires de véhicules pour déneiger la ou les places qu'ils occupent en veillant à pousser la neige en dehors des voies de circulation.

Pas de changement majeur pour le Clos du Vas et Pierrefeu à ce stade, mais tout de même, des séances de déneigements qui pourront être un peu plus espacées dans le temps pour permettre à notre agent de récupérer et se reposer lors des chutes ininterrompues. Pour les habitants des rues à forte déclivité, merci de stationner sur des emplacements accessibles aux voies communales déneigées, lors des fortes chutes de neiges.